L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI, 27 OCTOBRE 1880.

AVIS.

LE TARIF SUIVANT EST ADOPTÉ PAR les soussignés, et sera mis en vigueur à dater de LUNDI PROCHAIN 25 octobre 1880.

EMMAGASINAGE.

Y compris le charroi et le travail, par balle...40c

COMPRESSION.

Etranger, directement ou cabotage, par balle..75c
Cabotage, par balle.....65c

PRIX DEMANDÉS AUX EXPÉDITEURS.

Emmagasinage sur cotons marqués (small number) et cotons de spéculation.....30c
Charroi et travail, par balle.....25c
Travail sur coton charroyé par l'expéditeur..10c
Sur le coton portant la marque de navire, non connaissé le jour où il est pesé, emmagasinage et travail par balle, avec privilège de rester trois jours; sur le coton commandé par un navire qui n'est pas prêt à le recevoir ou qui n'est pas dans le port.....10c
Après trois jours d'emmagasinage y compris les trois jours jusqu'au 31 août prochain, par balle.....30c
Charroi extra sur le coton renvoyé d'un navire ou d'un chemin de fer—à payer par l'expéditeur, aller et autant pour le retour, 15c par balle.....30c
Travail sur le même.....10c
Sur tout coton portant la marque du navire, portant de petits numéros ou la marque d'une classe transportée d'une presse à une autre pour l'emmagasinage ou la compression ou embarqué sans être comprimé, à être payé par l'acheteur sur livraison du coton, par balle.....25c
Le coton pris par la marque primitive du planteur, s'il est enlevé le jour où il est reçu et pesé sera livré sans frais.
Les cercles extra commandés par le navire ou l'expéditeur seront fournis à raison de.....7 1/2c pièce

EXPÉDITION DE COTONS.

Prix régulier de compression—navires étrangers ou cabotage, charroi et travail, par balle.....25c
Un travail payé par une presse quelconque au gré d'acheteurs, bien que non mentionné ou énuméré spécialement ici, sera exigé des acheteurs.

LEVEE STEAM COTTON PRESS COMPANY, J. C. Denis, Président.
MATCHEZ COTTON PRESS, J. J. Meyer, Propriétaire.
JACKSON COTTON PRESS, O'Brien & Co.
SHIPPERS ORLEANS AND PELICAN PRESSES, Sam Floyd & Co.
FIRE PROOF PRESS, J. P. Moore.
VIRGINIA PRESS, Lewis & Lloyd.
PLANTERS PRESS, Herndon & Krumbhaar.
ATLANTIC PRESS, M. J. Zatte & Co.
REDUCED PRESS, J. P. Parker & Co.
COMMERCIAL PRESS, Smith & Goldsmith.
CANAL STREET PRESS, J. C. Van Wickle.
COOPERS PRESS, S. T. Hogan.
KENTUCKY PRESS, Keenan & Slawson.
UNION PRESS, A. P. Mason.
SOUTHERN PRESS, S. B. Steers.

23 oct—77

Bureaux de la Compagnie de Gaz de la Nlle-Orléans—Nlle Orléans, 20 octobre 1880.—A dater du 20 octobre 1880 les connections avec les gazomètres à employer dans les maisons des consommateurs de gaz seront faites aux frais de la compagnie.
Par ordre des Directeurs
V. VALLOIS, Secrétaire.
20 oct.—1mois

Bureaux de la "Louisiana Oil Company" No 43, rue Baronne—L'élection annuelle de sept Directeurs de la LOUISIANA OIL COMPANY aura lieu LUNDI, 1er novembre 1880 de dix heures du matin à deux heures de l'après midi, aux Bureaux de la dite Compagnie, No 43 rue Baronne, au premier.
J. A. DERBANC, Président.
A. C. LATHOP, Secrétaire.
19 oct 19 20 au 1er nov

LES HERITIERS DE

J. LEVOIS

133 rue du Canal.

ONT ouvert un grand assortiment varié d'étoffes pour robes, noires et couleur.

POUR L'AUTOMNE.

Ces étoffes sont du dernier et meilleur goût sous le rapport des nuances, tant en Europe qu'Amérique.

—AUSSI—

Bas et linge de dessous,
Flanelles et couvertures de laine,
Soieries noires et couleur,
Satins, Brochés et Velours.

Le goût offert aux plus bas prix du marché.
3 oct—

JULES MANAUD,

Marchand de vins et de liqueurs au détail.

No 244 1/2 rue Poydras, coin Rampart

A vendre au détail:

5000 gallons Vin de Californie rouge, blanc et doux.

	Gallon.
50 barriques Vin de B. P. Bordeaux à $1 00	
California Zinfandel No 1	80
" No 2	75
Claret	60
Vin blanc, Gutedel	1 00
Riesling	90
Hock	75

Vin pur famille à $2,50 la douzaine.
Vin du Rhin, Fruits au jus à l'eau de vie, Angélica, Muscat, Sherry, Port Wine, Catawba, Cognac à des prix modérés.
Livraison à domicile sans frais.
26 juin—1 an

CHAMPAGNE DELMONICO.

En Bouteilles, Demi et Quart,

—DE LA—

Maison Delbeck & Cie, de Reims,

M. E. LAMONTAGNE,
53 Beaver St., New-York,
Agent pour les Etats du Nord

M. A. NADAL
42 Decatur St., New Orleans
Agent pour les Etats du Sud
26 juin—6m MoWD

JOHN R. LEGIER,

Notaire,

No 79 Passage de la Bourse,
Entre les rues Conti et Bienville.
NOUVELLE-ORLEANS, Lne.
1er août—6m DMsrV

CHAMPAGNE!
Vins de qualité supérieure de la maison
Bouché fils & Co.,
A Sacy-sur-Ay.
DRY VERZENAY Napoleon's Cab't.
Maximum sec, cuvée spéciale.
En bouteilles, 1/2 bouteilles, 1/4 bouteilles.
A vendre par E. J. HART & CO.,
Seuls Agents à la Nlle-Orléans.
73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas

EAUX DE VICHY,
Célestins et Hauterive—Pour la goutte, les rhumatismes, les maladies des reins et de la vessie, &c.
Grande Grille—Maladies du foie, &c.
Hôpital—Maladies de l'estomac, &c.
L'eau des Célestins est spécialement recommandée comme eau de table à cause de ses propriétés digestives et de son goût agréable.
EAU DE PRIEDRICHSHALL (Bitter Water)
Recommandée par les médecins les plus distingués contre les migraines, les maux d'estomac, les fièvres de marais, &c.
A vendre par les importateurs, les droguistes, pharmaciens, &c.
E. J. HART & CO.,
Seule agente à la Nlle-Orléans,
73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas
2 avril, 1an D. Mer. V

W. FRANTZ H. OPITZ

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. BONNET & Cie.,

Bijouterie, 65 rue Royale,

Entre Bienville et Conti
Nlle-Orléans,

BIJOUTERIE
ET MONTURE DE
DIAMANTS,

DIAMANTS.
7, R.—A toute sorte de bijouterie plaquée neuf—80 lan DMeV

THE GREAT SAUCE OF THE WORLD.
Lea & Perrins
Signature is on every bottle of GENUINE WORCESTERSHIRE SAUCE.
Imparts the most delicious taste and zest to SOUPS, GRAVIES, FISH, HOT & COLD MEATS, GAME, &c.
LETTER of a PHYSICIAN to a MEDICAL GENTLEMAN at Madras in his brother at WORCESTER.
"TELL EA & PERRINS that their sauce is highly esteemed in India, and is, in my opinion, the most palatable, as well as the most wholesome sauce that is made."
Sold and used throughout the world.
JOHN DUNCAN'S SONS, AGENTS FOR THE UNITED STATES, NEW YORK.

OFFICIEL.

Ticket Démocratique-Conservateur de la paroisse d'Orléans.

Pour Président des Etats-Unis,
GÉNÉRAL
WINFIELD SCOTT HANCOCK,
DE LA PENNSYLVANIE.
Pour Vice-Président des Etats-Unis
WILLIAM H. ENGLISH,
DE L'INDIANA.

Comme électeurs présidentiels des Etats-Unis,
L'Etat en général:
WALTER C. FLOWER
T. C. MANNING,

1er District—C. A. BUTLER,
2me do —EMILE J. O'BRIEN,
3me do —ALINE THOMAS,
4me do —WM H. JACK,
5me do —GEO. H. ELLIS,
6me do —K. A. CROSS,

Pour le Congrès:
1er District—RANDALL L. GIBSON,
2me District—E. JOHN ELLIS.

TICKET MUNICIPAL.

Pour Maire—J. C. DENIS.
Administrateur des Finances—S. T. WALSHE
Administrateur des Comptes Publics—W. E. HIGBY.
Administrateur des Améliorations—JNO. FITZPATRICK.
Administrateur du Commerce—WM FAGAN.
Administrateur de Police—PATRICK MEALEY.
Administrateur des Assessments—GEO. DE LAMORE.
Administrateur des Waterworks et des Edifices Publics—J. V. GUILLOTTE.
Recorder des Districts Supérieurs—ROBT. C. DAVEY.
Recorder des Districts Inférieurs—THOS. J. FORD.

MANIFESTE.

Le parti démocrate de la ville de la Nouvelle-Orléans, assemblé en convention, déclare la politique et les principes qu'il professe être:

1° Une administration fidèle des affaires publiques dans l'intérêt de tous les citoyens, exigeant la plus stricte responsabilité de la part de ses mandataires envers le peuple.

2° Le dévouement à la cause de notre parti et à vérité telle que la pratiquent les constitutions distinguées Wingfield S. Hancock et William H. English.

3° Guerre à la corruption, dans les places élevées comme dans les places inférieures, aux combinaisons dans l'intérêt d'individus favorisés et à la subordination du devoir public au préjugé personnel.

4° Et faisant les déclarations précédentes, en convention réunie, le parti déclare de plus qu'il approuve et reconnaît la validité et la force de la disposition de la constitution de l'Etat limitant les traitements des fonctionnaires chargés de l'administration des affaires municipales, et engage les candidats de ce corps comme un devoir, à régler leurs traitements conformément aux dispositions de la Constitution scrupuleusement en vigueur et à observer cette mesure comme une règle dans l'administration générale de leurs divers départements, ainsi qu'il y est fait obligation par les contractants et que celles autorisées légalement soient régulièrement et impartialement acquittées.

Reconnaissant la condition améliorée des intérêts commerciaux et la brillante perspective que la prospérité semble rendre à notre peuple, nous signalons à l'attention de notre gouvernement municipal la question du quinage et des impôts de quinage. Que le contrat actuel avec les fermiers, expirant au mois de juin prochain, et avec ce contrat l'extinction d'une dette de la ville, permettront d'améliorer les intérêts commerciaux au moyen d'un système d'économie et d'une administration restreignant la taxe sur le commerce.

R. B. PLASANTS,
Président de la Convention Démocratique et Conservatrice municipale qui a procédé aux présentations.

M. McNAMARA, Secrétaire

17 oct—au 2 nov

OFFICIEL.

Ticket de l'Association Démocratique du Peuple.

Pour Maire
JOSEPH A. SHAKSPEARE.
Pour Administrateur des Finances
G. LEGARDEUR, Jr.
Pour Administrateur du Commerce
D. M. KILPATRICK.
Pour Administrateur des Améliorations:
JOSEPH COLLINS.
Pour Administrateur des Assessments:
H. S. BELL.
Pour Administrateur de la Police,
THOS McINTYRE.
Pour Administrateur des Comptes Publics:
H. J. RIVET.
Pour Administrateur des Edifices Publics:
H. D. COLEMAN.
Pour Recorder des 1er et 4e Districts,
T. G. HUNT.
Pour Recorder des 2e et 3e Districts,
ERNEST MILTENBERGER.

A. C. LATHOP, Secrétaire. R. H. MARR, Président.

Aux votants de la paroisse d'Orléans.

Conformément aux engagements que nous avons pris envers les intérêts du gouvernement honnête et économe de cette grande ville, nous présentons ci-dessus un ticket sur lequel nous donnons votre appui cordial et loyal. N'étant influencé par aucune clique, n'étant guidé par aucun ring, n'étant contrôlé par aucune procédure préliminaire ou par aucune convention arrangée d'avance, un corps de citoyens représentant toutes les classes, ayant à cœur l'intérêt général de cette métropole, s'est réuni spontanément et soumet maintenant le résultat de ses conférences. Bien que, ici et là, il puisse y avoir quelques critiques captieuses sur le personnel d'une portion de ce corps, nous avons la conscience du fait que dans une communauté où depuis trop longtemps on ne regarde pas comme un devoir public l'occupation d'une place publique, et où l'on a trop souvent regardé les places comme des récompenses de service de parti, nous vous soumettons maintenant une liste de noms, dont chacun se rattache à des précédents non sujets à caution, à une persévérante opposition aux ringe et aux méthodes de ringe et dévoués à la réforme des abus qui ont alarmé et épouvanté dernièrement les amis d'un bon gouvernement et porté un coup si lamentable à la prospérité renaissante de notre ville.

Notre association repose sur des principes de réforme et d'économie sous l'empire de la constitution et des lois actuelles et sur un règlement honnête de la dette publique sur une opposition à ce que les affaires publiques soient discutées en secret dans un comité général qui engendre des abus, sur un allègement du fardeau qui suppose le commerce, et la transformation du port de la Nlle-Orléans en un port libre, le plus tôt possible, sur l'abolition des sinécures et de tous les employés inutiles, sur une diminution des dépenses et un honnête usage des deniers publics. Nous vous présentons des candidats qui, à notre avis offrent des garanties de ces changements qui sont d'une importance vitale. Leur réputation doit être sûre, surtout de vous le seul titre à votre confiance et à votre appui.

Afin de les élire, nous nous portons garants d'un vote libre et d'un compte loyal des bulletins. Nous garantissons à chaque électeur l'exercice de ses droits et l'absence de l'intimidation. C'est à vous maintenant de sanctionner par vos suffrages l'œuvre commencée sous de si heureux auspices. Vous en serez récompensés par un gouvernement honnête, la plus grande source de la prospérité, par une ère de bonheur le plus complet que puisse donner l'administration du peuple.

J. A. KENSHAW,
Président du comité exécutif

22 oct—7

ETAT DE LA LOUISIANE.

Bureaux du Surintendant de l'enregistrement de la paroisse d'Orléans.

(Au Capitole, rue Royale, au rez-de-chaussée)
Nouvelle-Orléans, 22 octobre 1880.

CONFORMÉMENT à l'opinion de l'avocat général et aux instructions du gouverneur, les bureaux du surintendant de l'enregistrement resteront ouverts, au ST. PATRICK'S HALL, jusqu'à SAMEDI, 30 octobre 1880, de 8 heures du matin à 2 heures de l'après midi et de 4 à 7 heures de soir afin de permettre l'enregistrement de ceux qui ne se sont pas encore fait enregistrer.

CHAS. CAVANAC,
Surintendant de l'enregistrement de la paroisse d'Orléans. 23 oct—8t

AVIS D'ÉLECTION.

Bureau du Shérif civil,
Paroisse d'Orléans.
Nlle-Orléans, 3 octobre 1880.)

EN vertu de ses pouvoirs et autorité de trois diverses proclamations émanées par son Excellence Samuel Douglas McEnery, gouverneur intérimaire de l'Etat de la Louisiane, la première à la date du 31 juillet 1880, la seconde à la date du 7 août 1880, et la dernière à la date du 30 août 1880, ordonnant qu'une élection sera tenue le mardi, 2 novembre 1880, de 7 heures du matin à 6 heures du soir, pour les objets suivants, savoir:

I. D'élire des électeurs pour le Président et le vice-Président des Etats-Unis.

2. D'élire des membres du Congrès pour représenter les divers districts congressionnels de l'Etat de la Louisiane dans le quarante-septième Congrès des Etats-Unis.

3. D'élire des officiers de ville pour la ville de la Nlle-Orléans.

4. D'élire deux recorders pour la ville de la Nlle-Orléans.

Avis est présentement donné qu'une élection sera tenue conformément à la loi No 58 de la session extraordinaire de 1877, le mardi 2 novembre 1880, de 7 heures du matin à 6 heures du soir, dans toute la ville de la Nlle-Orléans et toute la paroisse d'Orléans, en les lieux qui seront indiqués par le gouvernement de ville de la Nlle-Orléans, dans le but de voter pour les officiers suivants, savoir:

I.—Sont Electeurs du Président et du Vice-Président des Etats-Unis, dont deux seront pris dans l'Etat tout entier et dont six vice-droits des divers districts électoraux de l'Etat.

II.—Deux Représentants au Congrès, pour représenter l'Etat de la Louisiane dans le 47e Congrès des Etats-Unis pour le terme de deux ans, à partir du 4 mars 1881, savoir:

Un pour représenter le Premier District Congressionnel, composé des Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième, Neuvième et Quinzième Wards de la ville de la Nlle-Orléans, et des Paroisses de Plaquemines et St. Bernard.)

Un pour représenter le Deuxième District Congressionnel, composé des Premier, Deuxième, Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième, Neuvième et Dix-septième Wards de la ville de la Nlle-Orléans, et des Paroisses de Jefferson, St. Charles, St. Jean Baptiste, St. James.)

III. Les officiers de ville suivants pour la ville de la Nlle-Orléans, pour le terme de quatre ans, savoir:

Un Maire.
Un Administrateur de Finance.
Un Administrateur du Commerce.
Un Administrateur des Améliorations.
Un Administrateur des Assessments.
Un Administrateur de Police.
Un Administrateur des Comptes Publics.
Un Administrateur des Waterworks et Edifices Publics.

IV. DEUX RECORDERS qui occuperont leurs places jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus et qualifiés, savoir:

Un Recorder pour la Première Cour de District de Recorder, composé du territoire compris dans le premier et quatrième districts de la ville de la Nlle-Orléans.

Un Recorder pour la Seconde Cour de District de Recorder, composé du territoire compris dans le second et troisième districts de la ville de la Nlle-Orléans.

Les dits deux Recorders doivent être élus respectivement sur les votes qualifiés des dits deux districts de Cour de District de Recorder.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 oct—6t

L'Association Démocratique du Peuple

A NOMMÉ

Pour Administrateur des Waterworks et des Edifices Publics,

H. DUDLEY COLEMAN.

QUI EST-IL?

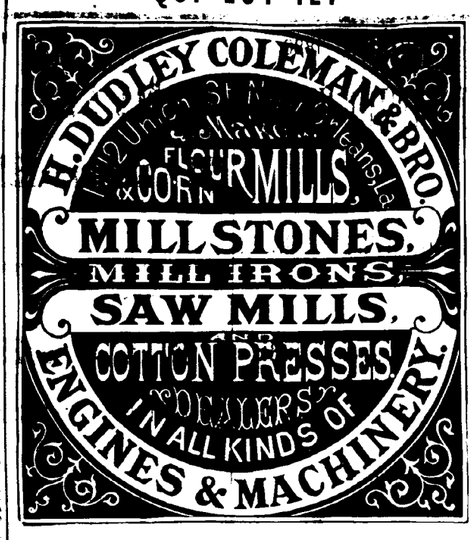

Mairie de la Nouvelle-Orléans
Hôtel de Ville, 22 octobre 1880.

Conformément à la section 12 de la loi No 58 de la session extraordinaire de 1877, ont été désignés les lieux suivants ou seront reçus, dans les différents districts, les votes donnés à l'élection qui aura lieu dans la paroisse d'Orléans, MARDI, 2 novembre 1880.

I. W. PATTON, Maire.

PREMIER WARD.

Precinct No 1—Du levée à St. Thomas, de la rue Thalie à Félicité. Poll coin des rues Robin et Tchoupitoulas.

Precinct No 2—De la rue St Thomas à Constance de la rue Thalie à Félicité. Poll, rue Annunciation, entre Robin et Tchoupitoulas.

Precinct No 3—De la rue Constance à Prytanée, de la rue Thalie à Félicité. Poll, coin des rues Robin et Magazine.

Precinct No 4—De la rue Prytanée à Caroulet, de la rue Thalie à Félicité. Poll, coin des rues Bourbon et Camp.

Precinct No 5—De la rue Carondelet à Franklin, de la rue Thalie à Félicité. Poll, rue Tchoupitoulas, entre Dryades et Baronne.

Precinct No 6—De la rue Franklin à Clathorne, de la rue Thalie à Félicité. Poll, rue White, entre Tchoupitoulas et Magazine.

DEUXIEME WARD.

Precinct No 1—Du levée aux rues Annonciation et Tchoupitoulas et de la rue Julie à Thalie. Poll No 204 rue Tchoupitoulas.

Precinct No 2—Des rues Annonciation et Tchoupitoulas à Camp, de la rue Julie à Thalie. Poll No 289 rue Magazine.

Precinct No 3—De la rue Camp à Barone, de Julie à Thalie. Poll, Cafe nord-ouest des rues Delord et St Charles.

Precinct No 4—De la rue Baronne à Franklin de la rue Julie à Thalie. Poll coin des rues Baronne et Calliope.

Precinct No 5—De la rue Franklin à Locust de la rue Julie à Thalie. Poll coin nord-ouest des rues Locust et Franklin.

Precinct No 6—De la rue Locust à l'Avenue Carrollton de la rue Julie à Thalie. Poll 221 rue Locust.

TROISIEME WARD.

Precinct No 1—Du levée à Magazine, de la rue Canal à Julie. Poll, 119 Tchoupitoulas.

Precinct No 2—De Magazine à Carondelet, de la rue Canal à Julie. Poll coin des rues Perdido à St Charles.

Precinct No 3—De Carondelet à Dryades, de la rue Canal à Julie. Poll 123 Baronne.

Precinct No 4—De Dryades à Rasain de la rue Canal à Julie. Poll 156 rue Dryades.

Precinct No 5—De la Rasain à Liberté, de la rue Canal à Julie. Poll coin des rues Commune et Liberté.

Precinct No 6—De Liberté à Claiborne, de Perdido à Julie. Poll coin des rues Magnolia et Voltaire.

Precinct No 7—De Liberté à Claiborne, de la rue Perdido à Canal. Poll coin Commune et Claiborne.

Precinct No 8—De Claiborne à Johnson, de la rue Gravier à Julie. Poll, coin des rues Perdido et Friour.

Precinct No 9—De Claiborne à Johnson, de la rue Gravier à Canal. Poll rue Commune, entre Derbigny et Roman.

Precinct No 10—De Johnson à Broad, de la rue Canal à Julie. Poll 455 rue Gravier.

Precinct No 11—De Broad au chemin de la Métairie de la rue Canal à Julie. Poll, coin des rues Gasquet et Broad.

QUATRIÈME WARD.

Precinct No 1—De levée à Dauphine, de la rue Canal à St Louis. Poll No 43 Passage de la Bourse.

Precinct No 2—De Dauphine à Tremé, de la rue Canal à St Louis. Poll, coin des rues Bourgogne et Bienville.

Precinct No 3—De Tremé à Claiborne de la rue Canal à St Louis. Poll corniche rues Bienville et Marais.

Precinct No 4—De Claiborne à Johnson, de la rue Canal à St Louis. Poll 332 rue Bienville, entre Roman et Derbigny.

Precinct No 5—De Johnson à Broad, de la rue Canal à St Louis. Poll 457 rue Rocheblave.

Precinct No 6—De Broad au Lac Pontchartrain, et de la rue Canal et du Nouveau Canal au Canal d'Orléans de la rue St Louis. Poll, rue Canal, entre Broad et White.

CINQUIÈME WARD.

Precinct No 1—Du levée à la rue Royale de la rue St Philippe à St Louis. Poll, coin Ste Pierre et Chartres.

Precinct No 2—De la rue Royale à Bourgogne, de la rue St Philippe à St Louis. Poll, coin Dauphine et Orléans.

Precinct No 3—De la rue Bourgogne à Marais, de la rue St Philippe à St Louis. Poll, rue St Pierre, entre Derbigny et Hayelin.

Precinct No 4—De la rue Marais à Derbigny, de la rue St Philippe à St Louis. Poll, coin Orleans et Marais.

Precinct No 5—De Derbigny à Miro, de la rue St Philippe à St Louis. Poll coin Orléans et Friour.

Precinct No 6—De Miro au Lac Pontchartrain, et de la rue St Louis et du canal d'Orléans au Bayou St Jean et à la rue St Philippe. Poll, rue Dumaine, entre Rocheblave et Dorgenois

SIXIÈME WARD.

Precinct No. 1—Du levée à Royale, de la rue Esplanade à St Philippe. Poll rue Hôpital, entre Gallatin et Vieille Levee.

Precinct No 2—De Royale à Rampart de la rue Esplanade à St Philippe. Poll 275 rue Bourgogne, près Hôpital.

Precinct No 3—De Rampart à Claiborne, de la rue Esplanade à St Philippe. Poll, coin du Chemin du Bayou et de la rue Robertson.

Precinct No 4—De Claiborne à Galvez, de la rue Esplanade à St Philippe. Poll, coin du Chemin du Bayou et Claiborne.

Precinct No 5—De Galvez au Bayou St Jean de la rue Esplanade à St-Philippe. Poll, 248 rue Rocheblave, entre Hôpital et Quartier.

SEPTIÈME WARD.

Precinct No. 1—Du levée à la rue bourgogne et des Champs Elysées à la rue Esplanade. Poll, rue Victoria, entre Français et Champs Elysées.

Precinct No.2—De la rue Bourgogne à Marais et des Champs Elysées à la rue Esplanade. Poll, Coin des rues Reniparte et Kerlerec.

Precinct No. 3—De la rue Marais à Célestins, des Champs Elysées à la rue St. Antoine. Poll, Coin des rues Bagatelle et Prosper.

Precinct No. 4—De la rue Marais à Célestins, de la rue St. Antoine à St. Malo. Poll, coin des rues Annette et Gérard.

Precinct No. 5—De la rue Marais à Galvez, de St Bernard à Esplanade. Poll rue Claiborne, entre Laharpe et St Bernard.

Precinct No. 6—De la rue Galvez et Celestins à Broad et le Canal Marigny, et des Champs-Elysées à la rue Esplanade. Poll, coin des rues Foxe et St Bernard.

Precinct No 7—De Esplanade, Broad et le canal Marigny au Lac Pontchartrain, du Bayou St Jean aux Champs-Elysées. Poll, coin Laharpe et White.

HUITIÈME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à Royale, des Champs-Elysées à l'avenue Lafayette. Poll, coin des rues Enghien et Moreau.

Precinct No 2—De Royale à St-Claude, des Champs-Elysées à l'avenue Lafayette. Poll, No 35, rue Poete.

Precinct No 3—De St-Claude à Robertson, des Champs-Elysées à l'avenue Lafayette. Poll, avenue Washington, entre Urquhart et Girard.

Precinct No 4—De Robertson à la promenade Florida, des Champs Elysées à l'avenue Lafayette. Poll, avenue Washington et Claiborne.

Precinct No 5—De la promenade Florida au lac Pontchartrain, des Champs Elysées à l'avenue Lafayette. Poll, Milnebourg, vieux lac.

NEUVIEME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à la rue St-Claude, de l'Avenue Lafayette à la rue Clouet. Poll, coin des rues Roya's et Montegut.

Precinct No 2—Du fleuve à la rue St-Claude, de la rue Clouet à Pauline. Poll, wigwam, coin des rues Dauphine et Elmire.

Precinct No 3—Du fleuve à la rue St. Claude, de la rue Pauline à Pologne. Poll coin des rues Dauphine et Bartholomy.

Precinct No 4—Du fleuve à la rue St. Claude, de la rue Pologne à la ligne du chemin de fer. Poll, coin de l'avenue Jourdan et Dauphine.

Precinct No 5—De la rue St. Claude à la Promenade Florida, de l'Avenue Lafayette à la rue Pologne. Poll, rue Triquart, entre Port et St-Ferdinand.

Precinct No 6—De la Promenade Florida le long de l'avenue du Peuple au Lac Pontchartrain, et de là, le long du Lac Pontchartrain aux Bigolets et le long des bigolets au Lac Borgne, et de là le long du Lac Borgne au bayou Bienvenu, et de là le long du Bayou Bienvenu à la Promenade Florida. Poll, maison d'école, chemin de Gentilly, près des fortifications.

DIXIÈME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à la rue St-Thomas, de Félicité à Première. Poll, station de police.

Precinct No 2—De la rue St-Thomas à Annonciation, de Félicité à Première. Poll.....

Precinct No 3—De la rue Annonciation à Magazine, de Félicité à Première. Poll.....

Precinct No 4—De Magazine à St Charles, de Félicité à Première. Poll.....

Precinct No 5—De St-Charles à Rampart, de Félicité à Première. Poll, coin Jackson et Dryades.

Precinct No 6—De Rempart à Howard, de Félicité à Première. Poll, coin Josephine et Liberté.

Precinct No 7—De Howard à un point de la rue Tonti, de Félicité à Première. Poll, coin Jackson et Freret.

ONZIEME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à Chippewa, de Toledano à Première. Poll, No 31 rue Washington.

Precinct No 2—De Chippewa à Laurel, de Toledano à Première. Poll, No 71, rue Washington.

Precinct No 3—De la rue Laurel à Magazine de la rue Toledano à Première. Poll au No 114 de la rue Washington.

Precinct No 4—De la rue Magazine à Prytania de la rue Toledano à Première. Poll au No 107 de la rue Washington.

Precinct No 5—De la rue Prytanée à Dryades, de la rue Toledano à Première. Poll au coin des rues Washington et Prytanée.

Precinct No 6—De la rue Dryades à Liberté, de la rue Toledano à Première. Poll rue Washington, entre Dryades et St Denis.

Precinct No 7—De la rue Liberté au Canal Melpomène à la pointe, de la rue Toledano à Première. Poll Coin des rues Washington et Magnolia

DOUZIÈME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à la rue Laurel, de la rue Toledano à l'avenue Napoléon. Poll coin des rues Tchoupitoulas et Amelie.

Precinct No 2—De la rue Laurel à l'amp de la rue Toledano à l'avenue Napoléon. Poll rue Magazine, entre Peniston et Amelie.

Precinct No 3—De la rue Camp à Broad de Toledano à l'avenue Napoléon. Poll rue St Charles, entre les rues Berlin et Milan.

TREIZIÈME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à Laurel, de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters. Poll, coin Upper Line et Tchoupitoulas

Precinct No 2—De Laurel à Prytania, de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters. Poll coin des rues Bordeaux et Magazine.

Precinct No 3—De Prytania à Broad, de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters. Poll coin des rues Valence et Carondelet.

QUATORZIÈME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à St Charles de l'avenue Peters à la rue Lowerline. Poll coin des rues Magazine et Erlanger.

Precinct No 2—De St Charles au Melpomène place et de Lowerline à la ligne de l'avenue Peters. Broad et Melpomène Hall rue Poll. Coin des rues Green et Edmond.

QUINZIEME WARD

Precinct No 1—Du fleuve à Verret du fleuve au marché. Poll coin des rues Patterson et Verret

Precinct No 2—De Verret à l'avenue Verret du fleuve au marché. Poll rue Morgan, près Elmire

Precinct No 3—De la rue Market à la limite des paroisses d'Orléans et Jefferson, et de l'avenue à Verret. Poll, coin des rues Franklin et Jackson.

Precinct No 4—De l'avenue Verret à la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier et du fleuve à la ligne de pavées. Poll, canal Verret.

Precinct No 5—De la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier à la ligne divisant la propriété de Mme Mire et le couvent des Ursulines. Poll, Tonnelier.

Precinct No 6—De la ligne de la propriété de Mme Mire et du couvent des Ursulines aux lignes des paroisses d'Orléans et Plaquemines et du fleuve aux paroisses Orléans et Jefferson. Poll chemin du bayou.

SEIZIÈME WARD

Precinct No 1—Du fleuve à St Charles de Lowerline à l'Avenue Carrollton. Poll coin de la rue Carondelet et Lowerline.

Precinct No 2—De la rue St Charles à Melpomène tail rues et de Lowerline à l'Avenue Carrollton. Poll coin des rues Adams et Seminole.

DIX-SEPTIÈME WARD

Precinct No 1—Du fleuve à ligne Carondelet de l'Avenue Carrollton à l'Upperline. Poll sur la rue Felicité entre Carondelet et Seminole.

Precinct No 2—De la rue Upperline à la ligne de l'Avenue Carrollton à l'Upperline. Poll coin des rues Palmer et Dublin.

Precinct No 3—Est bornée par la rue Orléans, rue Upperline et canal Upperline au Lac, au nouveau canal et de la à l'Avenue Carrollton. Poll, Lake End, à Henry Clay.

22 oct—

PRET.

Nouvel assortiment de Chemises,

Lingerie de dessous d'automne,

Lingerie de dessous d'hiver,

CRAVATES ÉLÉGANTES,

MAINTENANT EN VENTE

Au Magasin de

B. T. WALSHE,

16 Rue St Charles.

LES commandes de la campagne seront promptement remplies. Les prix sont garantis être aussi modiques que ceux de tout autre établissement de cette ville. 12 oct—

BONS DES ETATS-UNIS
A 4 pour cent,
De toutes dénominations, coupons et enregistré de $50 et au dessus, constamment en main, et achetés et vendus par la
Banque Nationale de la N.-Orléans
RUE DU CAMP 54.
27 mai—1t

PIANOS.

En choisissant un instrument pour votre famille, soyez certain de vous en procurer un qui résistera au climat et qui, en outre, réunira tous les avantages et vous donnera parfaite satisfaction. Cherchez aussi à acheter à aussi bas prix que possible le meilleur instrument qui se puisse trouver. Arrivez à combiner toutes ces conditions est chose aisée à celui qui achète d'une maison dont la réputation est établie, dont la garantie a de la valeur et on en tout temps on trouve les pianos les plus choisis.

Le Grunewald Hall est connu dans tout le pays comme le premier magasin de musique, le Quartier Général des plus beaux pianos et orgues fabriqués du monde et aussi, ayant la réputation de vendre aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles. Pour ceux qui achètent d'une manière immense assortie sont remplis de pianos de toutes genres des célèbres fabriques Steinway, Mathis, Weber, Fischer et de plus, étant favorisé des pianos renommés dans le monde entier.

Pleyel, Wolff & Co,

DE PARIS,

venus ici depuis plus de cinquante ans et n'ayant pas de supérieurs pour leurs sonorités brillantes nobles, leur élasticité de touche et d'action, leur durée sans rivale dans notre climat. Les nouveaux genres qui viennent d'être reçus, sont dans des cordes en fer, une excellente amélioration à leur nombreuses qualités musicales et mécaniques. Prix plus réduits et conditions plus faciles que jamais. Soyez sûr de vous adresser à moi quand vous aurez besoin d'un bon piano et d'un bon orgue. Prêts satisfaction garantie vient pianos achetés ou pris en échange de neufs. Souvenez-vous de

LOUIS GRUNEWALD,

GRUNEWALL HALL,

Les 14 & 22 RUE BARONNE.

19 sept—

La Grande Fabrique de Chaussures du Sud, établie en 1875.

CETTE Fabrique, depuis sa fondation, a toujours eu à son emploi un fort personnel d'habiles cordonniers. C'est dû à l'énergie et à l'honnêteté de M. JOHN HANSEN, propriétaire de l'établissement.

M. JOHN HANSEN signale à l'attention de ses nombreux clients et du public en général son magnifique assortiment de Bottes et Chaussures pour Hommes, femmes et enfants, et les invite à venir l'examiner avant d'acheter ailleurs.

JOHN HANSEN,
Fabrique de Chaussures du Sud,
33 et 35 rue du Canal,
29 sept—6m En face la Douane.

INSTITUTIONS.

INSTITUT ST-LOUIS
POUR JEUNES FILLES,
DIRIGÉ PAR MME M. S. FARNET,
275 rue Dauphine.

LA prochaine session commence le premier lundi de septembre 1880. Mme Farnet a fait choix des meilleurs professeurs pour la seconder. L'établissement, réparé de fond en comble, offre maintenant aux élèves tout le confort désirable. 18août—3m

Institut Markey et Picard
A l'angle des rues Esplanade et Tonti,
Nouvelle-Orléans, Lne

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES.

Outre les professeurs attachés à l'établissement M. J. E. Soaman fera un cours de mathématique, et M. A. Perrier de langue française.

Mme Samuel donnera des leçons de musique, Mme J. F. Markey de chant et de solfège.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'Institut 1er août—3mIMsV

Hôtels, Sources, etc.

PENSION PRIVEE,
123 ..... RUE ROYALE 123
Entre St-Louis et Toulouse, Nlle-Orléans.

MADAME TRAPOLIN prévient ses nombreuses clientèle ainsi que les voyageurs, que rien n'a été épargné pour faire de sa maison une des plus confortables de la ville, autant par l'élégance de ses appartements que par le service de sa table. Les voyageurs désirant trouver un chez soi, se feront un plaisir de visiter cet établissement qui se trouve au centre du commerce.

Les prix sont des plus modérés.

On sollicite le patronage des personnes de la campagne. 31août—3m

HOTEL
WEST END.
NOUVEAU LAC.

Le RESTAURANT le plus SOMPTUEUX et le MIEUX TENU sur l'eau.

Les METS les plus DELICATS et les plus RARES y seront servis aux prix de la ville.

Bâtisse nouvelle et élégamment meublée. Propriété en cet endroit invitée à la venir examiner.

F. MICHOLET,
Propriétaire.
FRITZ HUPPENBAUER,
Directeur.
28 juillet—3m.

L. O. DESROCHES. ST. J. MONTAGNET,
Nlle-Orléans.
J. G. WILLIAMS, Pittsburg.

Grand Lake Coal

COMPANY.

DESFORGES,
MONTAGNET & CO.,
Marchands en gros et en détail de Charbons
Pittsburg, Anthracite et Cannel.

Bateaux à vapeur,